



## MARCHÉ PUBLIC

### MARCHÉ DE SERVICES

### Prestations de gardiennage

#### Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

02 FCS 2025

Date limite de remise des plis

**20/01/2026 à 12h00**

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

(Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

---

## ■ Acheteur :

### Université d'Orléans

Direction des affaires financières

Représentant : Éric BLOND Président de l'Université d'Orléans

Adresse : Château de la Source

Avenue du Parc Floral

Orléans Cedex 2

45067 BP 6749

Téléphone : 0238492540

Courriel : daf.achats@univ-orleans.fr

Site internet : <http://www.univ-orleans.fr/>

### La personne en charge du dossier est :

Directrice des Affaires financières et de la commande publique :

Sandrine RAMBERT

daf.achats@univ-orlrans.fr

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Le présent marché a pour objet les prestations de gardiennage en vue d'assurer la surveillance des bâtiments du Grand Campus d'Orléans ainsi que la sécurité incendie sur la partie ouverte du Grand Campus.**

*Le campus universitaire est situé à une dizaine de kilomètres du centre-ville d'Orléans. Son étendue est de 180 hectares (voir plan du site en annexe 1 du CCTP).*

*Le site est desservi par une ligne de tram, le bus (3 lignes), la nationale 20 et les autoroutes A71 et A10. L'Université d'Orléans (plus de 18378 étudiants, 2064 personnels) est une université pluridisciplinaire comptant huit composantes sur le site d'Orléans :*

- *3 Unités de Formation et de Recherche :*
- *Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH) - un bâtiment - 10125 m<sup>2</sup>,*
- *Droit, Economie, Gestion (DEG) - 5 bâtiments - 13360 m<sup>2</sup>,*
- *Sciences et Techniques, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (ST) (STAPS) – 14 bâtiments – 55520 m<sup>2</sup>,*
- *1 Institut Universitaire de Technologie (IUT) – 8 bâtiments – 17790 m<sup>2</sup>,*
- *L'Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC) – 1 bâtiment ISTE – 5425 m<sup>2</sup>,*
- *L'Ecole d'ingénieurs (Polytech' Orléans) - 2 sites Léonard de Vinci (9 bâtiments – 14045 m<sup>2</sup>) et Galilée (1 bâtiment – 10090 m<sup>2</sup>),*
- *L'Ecole universitaire de Kinésithérapie (dans les bâtiments de l'UFR Sciences et Techniques)*
- *L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE),*
- *Le Service Commun de Document (SCD) - Bibliothèques – 3 sections LLSH (3410 m<sup>2</sup>), DEG (3800 m<sup>2</sup>) et Sciences (3080 m<sup>2</sup>)*
- *Les Services centraux (Château – 1645 m<sup>2</sup>, IRD – 3620 m<sup>2</sup>, Dupanloup, Centre Culturel – 1100 m<sup>2</sup>, Maison de l'Etudiant – 1390 m<sup>2</sup>, Médecine préventive – 525 m<sup>2</sup>, Ateliers services généraux et espaces verts - 1850 m<sup>2</sup>, Local associatif - 420 m<sup>2</sup>),*
- *24 unités de recherche : 10 unités mixtes de recherche, 12 équipes d'accueil et 3 unités propres CNRS.*

*Les surfaces indiquées sont exprimées en m<sup>2</sup> SHON.*

*Le campus universitaire est situé à une dizaine de kilomètres du centre-ville d'Orléans. Son étendue est de 180 hectares. On y trouve des Etablissements Recevant du Public (ERP), des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et des Etablissements Relevant du code du Travail (ERT).*

*L'Université dispose d'un PC de sécurité et d'un système de vidéosurveillance.*

*Le PC de sécurité de 60 m<sup>2</sup> environ comprend :*

- *une pièce affectée au prestataire,*
- *une pièce accueillant l'installation de vidéosurveillance et la baie de réception des alarmes,*
- *un espace cuisine (évier avec mélangeur eau chaude et eau froide, deux plaques de cuisson électriques, un réfrigérateur, un micro-onde, une machine à café),*

- une pièce convivialité,
- un espace vestiaires,
- un bloc sanitaire WC et douche.
- tout le mobilier d'usage des locaux (bureaux, tables, chaises, etc.)

*Cette liste peut être modifiée en cours d'exécution du marché.*

*Le pouvoir adjudicateur informera alors le Titulaire du marché de toute modification relative aux lieux d'exécution du marché qui pourrait survenir en cours d'exécution du marché, toute modification donnera lieu à un avenant*

79713000-5	Services de gardiennage
71700000-5	Services de surveillance et de contrôle
75240000-0	Services de sécurité et d'ordre public
75250000-3	Services d'incendie et de secours
75251110-4	Services de prévention des incendies
79710000-4	Services de sécurité
79711000-1	Services de surveillance d'installations d'alarme
79714000-2	Services de surveillance

#### ■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Prestations de Gardiennage
 Acheteur	Université d'Orléans
 Type de contrat	Marché à tranches de services
 Structure	Lot Unique
 Lieu d'exécution	Grand Campus d'Orléans (Université d'Orléans et CNRS)
 Délai	1 an ferme – reconduction 3 fois 12 mois
 Développement durable	Clause environnementale
 Pénalités de retard	$P = V \times R / 1000$
 Variation des prix	Fermes, actualisables

#### ■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : Impossible d'identifier des prestations distinctes.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

#### ■ Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

■ **Dossier de consultation :**

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

**En raison de la fermeture des services, l'Université sera fermée du 19/12/2025 au 05/01/2026 pendant la période des fêtes de fin d'année, toutes les questions seront traitées à partir du 5 janvier 2026. Nous vous remercions de votre compréhension.**

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

### 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

---

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Attestation de régularité fiscale	La plus récente
Attestation de responsabilité civile	La plus récente
Attestation URSSAF	La plus récente
Déclaration du candidat (DC2)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Extrait KBIS ou équivalent	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

#### **L'offre des candidats est composée des documents suivants :**

Acte d'engagement	L'acte d'engagement (imprimé type ATTRI 1) est à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du marché.
BPU	Décomposition du prix global et forfaitaire établie par le titulaire
Coordonnées Bancaires	Joindre un RIB / RIP
Fiche fournisseur	La fiche fournisseur doit être complétée obligatoirement de manière informatique et accompagnée d'un RIB. Tout règlement est conditionné à ces deux éléments.
Mémoire technique	Mémoire technique avec références
Annexe 1 au CCTP : Cadre de réponses techniques	La Cadre de réponses techniques est à compléter

#### **■ Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Remise des plis sur le profil acheteur de l'acheteur public de la Direction des Affaires Financières

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du regroupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé,

comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions sont signées à la remise de l'offre ou après attribution, au choix du candidat. En cas de signature après attribution, le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>  
<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

#### ■ **Modification du groupement :**

Le candidat peut demander à l'acheteur au cours de la consultation et avant signature du contrat, l'autorisation de se constituer en groupement ou de modifier la composition de son groupement. Cette autorisation est accordée par l'acheteur sous réserve que le groupement présente les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles requises, ne porte pas atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats ni à une concurrence effective.

#### ■ **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de

régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

## 4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

1 - Critère – Valeur technique de l'offre : <b>(50 %)</b>	<p>Une note sur 20 points sera attribuée à chaque offre au vue du développement durable. La pondération indiquée sera appliquée à cette note.</p> <p><b>1.1 - Organisation générale du dispositif de sécurité : 45 %</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositif de prise de poste</li><li>• Gestion des plannings, remplacements, absentéisme</li><li>• Chaîne hiérarchique et disponibilité du chef de site</li><li>• Coordination avec le pôle sécurité de l'université</li></ul> <p><b>1.2 – Moyens humains proposés : 40 %</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qualification des agents (APS, SSIAP, habilitations)</li><li>• Expérience sur sites sensibles / ERP</li><li>• Stabilité des équipes, taux d'encadrement</li><li>• Engagement de reprise du personnel (si applicable)</li></ul> <p><b>1.3 – Moyens matériels et technologiques : 15 %</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositifs radios, PTI/DATI</li><li>• Rondes électroniques, rapport d'intervention</li><li>• Procédures de remontées d'incidents</li></ul>
2 - Prix (40 %)	<p>Une note sur 20 points sera attribuée à chaque offre selon la méthode de calcul (offre la plus basse / offre du candidat*20). La pondération indiquée sera appliquée à cette note.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Prestations récurrentes : <b>(50%)</b></li><li>• Prestations ponctuelles : <b>(30%)</b></li><li>• Sujétions éventuelles (heures nuit, WE...) : <b>(20%)</b></li></ul>
	Une note sur 20 points sera attribuée à chaque offre au vue du

<b>3 - Démarche environnementale et RSE : (10 %)</b>	<p>mémoire technique. La pondération indiquée sera appliquée à cette note.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Rondes en véhicules électriques ou hybride,</li> <li>· la présentation de la démarche RSE</li> <li>· Formation des agents aux éco-gestes.</li> </ul>
--	--

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation ou négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande de négociation.

#### ■ Offres anormalement basses :

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

#### ■ Négociations :

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) les 5 candidats les mieux classés (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) les candidats dont la note dépasse la moyenne l'ensemble des candidats"]] à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit. Les négociations se dérouleront en autant de tours que nécessaire 2 tours. L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser si nécessaire un 3<sup>ème</sup> tour de négociation 3 tours. L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser si nécessaire un 4<sup>ème</sup> tour de négociation.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement par tout moyen (profil acheteur, entretien, téléphone, courriel) de manière écrite exclusivement de manière orale (réunion physique, téléphonique ou en visio). Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

### ■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référendum précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référendum contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

**Tribunal administratif d'Orléans  
28 rue de la Bretonnerie  
ORLEANS  
45057**  
**Téléphone : 02 38 77 59 00**  
**Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr**  
**Télécopie : 02 38 53 85 16**

### Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'aujourd'hui du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du regroupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

### ■ Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)  
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)  
[Médiateur des entreprises](#)

CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021